



HAL
open science

Insécurité alimentaire et précarité alimentaire

Dominique Paturel

► **To cite this version:**

Dominique Paturel. Insécurité alimentaire et précarité alimentaire. Etats Généraux de l'Alimentation, Atelier 12, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA). FRA., Oct 2017, Paris, France. 5 p. hal-02791270

HAL Id: hal-02791270

<https://hal.inrae.fr/hal-02791270>

Submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dominique PATUREL
UMR 951 Innovation

Note États Généraux de l'Alimentation
Atelier 12 : Lutte contre l'insécurité alimentaire en France et dans le monde

Insécurité alimentaire et Précarité alimentaire

L'insécurité alimentaire se définit en contrepoint de la sécurité alimentaire.

Trois définitions génériques servent de référence¹ :

- 1) Capacité de tout temps d'approvisionner le monde en produits de base, pour soutenir une croissance de la consommation alimentaire, tout en maîtrisant les fluctuations et les prix (ONU, 1975).
- 2) L'accès pour tous et en tout temps à une alimentation suffisante pour une vie active et en bonne santé (BANQUE MONDIALE, 1986)
- 3) La sécurité alimentaire correspond à la capacité pour toute personne de posséder à tout moment un accès physique et économique aux besoins alimentaires de base. Une stratégie nationale de sécurité alimentaire ne peut être envisagée sans assurer la sécurité alimentaire au niveau du foyer familial (PAM, 1989).

Cette notion, aujourd'hui reprise dans le cadre des EGA, n'est pourtant pas la façon dont parlent les associations de lutte contre la pauvreté : on parle plutôt de précarité alimentaire. Dans cette précarité alimentaire, nous y mettons de façon primordiale l'enjeu du lien social.

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible. » (Wresinski, 1987)

La littérature autour de l'IA montre qu'elle est essentiellement traitée dans le cadre des économies nationales et privilégie des approches en termes de disponibilités caloriques. Elle alimente ainsi une approche productiviste de la sécurité alimentaire qui recommande des stratégies d'accroissement de ces disponibilités face aux besoins fondés par les normes de consommation au regard de l'augmentation démographique et des ratios de population urbaine par rapport à la population active

¹ Définitions reprises à partir des textes sur la sécurité alimentaire de l'ONU (<http://www.un.org/fr/>) la Banque Mondiale (<http://www.banquemondiale.org/>) et le PAM (<http://fr.wfp.org/>), créée par l'ONU en 1963

agricole. Nous savons aujourd'hui que le productivisme intensif a provoqué et provoque encore des problèmes de santé publique (obésité, maladie de Creutzfeldt-Jakob...). Les faits ont montré que l'accès à l'alimentation, en termes de quantité avait un impact sur la production alimentaire, notamment en laissant de côté la dimension qualitative (nutrition, goût, durabilité) mais également en lien au modèle agricole soutenu (Bruegel, Stanziani, 2004).

Pour autant, pour avancer dans la compréhension de l'insécurité alimentaire, il s'agit de saisir les processus à l'œuvre dans l'accès ou non à une alimentation et dans ce cadre, le concept de sécurité alimentaire ne couvre pas l'étendue des différentes dimensions. Face aux dimensions structurelles qui caractérisent la sécurité alimentaire dans ses définitions génériques (disponibilité, condition d'accès, qualité sanitaire et nutritionnelle, stabilité de l'offre), des interpellations transversales bousculent la situation ; celles-ci sont de trois ordres :

- Sociale : prise en compte des populations vulnérables
- Culturelle : respect de l'identité socio-culturelle et des pratiques alimentaires
- Politique : contribution à la souveraineté et à la démocratie alimentaire, mise en place d'une gouvernance alimentaire.

Il faut alors élargir et renforcer le concept de sécurité alimentaire par la prise en compte des actions et des processus qui fabriquent celle-ci (leur absence pouvant s'interpréter comme éléments d'insécurité alimentaire), coordonner et rendre cohérentes ces différentes actions visant à la sécurité alimentaire, diversifier les produits et les systèmes agro-alimentaires, renforcer les capacités des personnes, des réseaux, des institutions à réagir (résilience face aux crises) pour construire une alimentation durable. Nous passons ainsi d'un concept de sécurité alimentaire définissant une situation de fait à une notion de sécurisation alimentaire (Touzard, Temple, 2012) en tant que processus qui met en dynamique le lien entre alimentation et production.

En résumé, les causes de de l'insécurité alimentaire sont bien identifiées aujourd'hui (Rastoin et Gherzi, 2010). On peut les résumer ainsi :

- La pauvreté, en mettant les familles et personnes précaires à utiliser leurs ressources pour satisfaire leurs besoins vitaux (habiter, manger, se soigner) comme variables d'ajustement de la gestion de leur vie quotidienne.
- Le modèle de consommation alimentaire « local » disparaît par suite de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la globalisation. Il est remplacé par une diète agro-industrielle de qualité nutritionnelle incertaine et affaiblissant « l'autonomie alimentaire locale »
- Les choix de politiques publiques qui ont soutenu une consommation de masse depuis 50 ans avec des réponses du côté de l'offre.

À partir de cette approche de sécurisation alimentaire, il ne s'agit plus seulement d'assurer un recours à l'aide alimentaire pour les personnes en situation de précarité mais de construire des modes d'accès à une alimentation durable comme éléments de citoyenneté. Le concept de démocratie alimentaire déploie alors toute son utilité à la fois dans une dimension de nouveaux droits sociaux et d'action collective.

Quelle piste pour l'aide alimentaire ?²

La politique de l'offre a conduit les différents intervenants à une vision basée sur la seule façon de trouver des ressources et augmenter la distribution. Face à cette offre, une partie des familles et personnes en situation de précarité ont cessé de chercher d'autres pistes et sont captifs de cette offre. De plus, la fabrication de l'alimentation comme problème public permet de rendre visible le paradoxe de la situation :

- D'un côté, une offre généralisée d'accès à l'alimentation pour les populations vulnérables sur le modèle de la distribution de l'aide alimentaire avec une délégation de la prescription à des intermédiaires : opérateurs historiques (et nouveaux) et un corps professionnel, à savoir les travailleurs sociaux.
- De l'autre, une partie de la population française, consciente des enjeux de la transition écologique, revendique de reprendre la main sur les conditions de son alimentation. L'exemple des circuits mis en avant comme solution en est une bonne illustration.
- D'un côté, la valorisation du modèle alimentaire basée sur la plaisir de manger et de manger ensemble
- De l'autre la responsabilisation individuelle basée sur des messages de santé publique qui vont plutôt vers une nutritionnalisation de l'alimentation

Cela laisse dans l'ombre d'autres aspects :

- La course en avant conforme à la logique d'un système productiviste d'accès aux ressources pour continuer à approvisionner le dispositif d'aide alimentaire.
- Montrer l'augmentation des bénéficiaires en oubliant que si 4,8 M de personnes utilisent l'AA, 4 M de personnes en situation de précarité n'utilise pas l'aide alimentaire et qu'ils y accèdent autrement.
- Les présupposés sur la pauvreté : des pauvres qui ne savent pas faire la cuisine, leurs courses et à qui il faut apprendre. Des études récentes montrent que ni les ateliers cuisines, ni l'engouement pour les jardins ne changent, dans la durée, les habitudes alimentaires.
- Et surtout, c'est faire table rase de 50 années de culture populaire sur la façon de vivre pendant les 30 glorieuses puis l'adaptation à la crise et ses conséquences actuelles. La représentation servant de présupposé à l'aide alimentaire est celle de la grande précarité, à savoir, les personnes sans domicile fixe et la nécessaire prise en charge par l'État (ou les collectivités locales) de fournir de quoi satisfaire leurs besoins vitaux. En toile de fond, cette représentation sert à justifier l'expansion de l'aide alimentaire en présupposant que les familles à petits budgets et les personnes en précarité n'ont pas d'autres solutions pour manger que celle d'avoir recours à la distribution d'aide alimentaire. Or cette réponse est un choix de politique publique, et non une réponse coulant de source, issue d'une histoire de la place de la question sociale dans notre pays.

Quelles perspectives dans une approche de transition écologique ?

L'amélioration de la sécurisation alimentaire peut se faire en intervenant sur les 4 éléments du système alimentaire de façon conjointe : la production, la transformation, la distribution et la consommation.

² On peut estimer à environ 1M de personnes en très grande précarité pour lesquelles il n'y a pas d'autres solutions (pour l'instant) que celle de la distribution alimentaire.

Il s'agit d'un changement dans l'approche de solutions ; en effet, celles-ci sont pensées dans une approche systémique et non plus en silo et se concrétisent en passant d'une politique de l'offre à une politique partant de la demande et de l'offre conjointes, c'est-à-dire reconnaître et soutenir l'innovation sociale entendue comme la façon dont les personnes trouvent des réponses à leurs besoins de vie quotidienne, centrées sur la participation de tous et la démocratie dans les territoires.

-Première piste : remettre les personnes au cœur de la réponse

-Deuxième piste : penser système alimentaire et ne plus traiter séparément les quatre éléments du système

-Troisième piste : mettre sur l'accent sur les conditions de l'accès.

Nous qualifions l'accès par trois caractéristiques (Ndiaye, P., Paturel, D., 2016) :

-Une première sur l'accessibilité énoncée dans le droit à l'alimentation : il s'agit à la fois d'un accès économique et physique à la nourriture mais également de produits alimentaires adaptée aux besoins nutritionnels et culturels de la population (notamment en respect des religions).

- Une deuxième sur les conditions du mode de production de l'alimentation ; circuits longs, circuits courts, agriculture paysanne, conventionnelle etc... C'est aussi la question de la durabilité à la fois environnementale et sociale du mode de production qui posera la question des générations futures.

- Une troisième sur les conditions d'accès à l'information et/ou à l'éducation sur ce qu'est un système alimentaire durable : cette caractéristique est rarement évoquée alors qu'elle semble essentielle pour démocratiser les choix alimentaires et introduire des changements tant dans les politiques publiques que les comportements alimentaires.

Il s'agit d'introduire dans la formation des travailleurs sociaux, des bénévoles des associations caritatives, des parties prenantes de l'aide alimentaire (opérateurs, entreprises ESS, techniciens des administrations) la notion de système alimentaire durable.

En raisonnant ainsi, nous faisons apparaître plusieurs controverses :

- 1) Accès à l'alimentation vs aide alimentaire
- 2) Autonomie des précaires vs émancipation
- 3) Dispositif aide alimentaire vs système alimentaire³

Le système alimentaire aborde la production, la transformation, la distribution et la consommation comme des éléments systémiques ne pouvant se traiter de façon indépendante : l'aide alimentaire en est un des éléments mais il faut reconnecter celle-ci avec les autres éléments du système.

Bibliographie :

Bruegel, M., Stanziani, A. (2004) Pour une histoire de la sécurité alimentaire in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°3, pp 7-16

Ndiaye, P., Paturel, D. 2017. *La démocratie alimentaire locale. Quel rôle pour les collectivités locales ?* in Claire Marliac (eds) *État du droit, état des droits*, pp 295-308

³ La définition du système alimentaire : « la manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » (Malassis, 1994)

Paturel,D (2013) Aide alimentaire et accès à l'alimentation, [en ligne] [http://www.academia.edu/19835962/Aide alimentaire et acc%C3%A8s %C3%A0 l'alimentation en France](http://www.academia.edu/19835962/Aide_alimentaire_et_acc%C3%A8s_%C3%A0_l'alimentation_en_France)

Touzard JM, Temple L. (2012) Sécurisation alimentaire et innovations dans l'agriculture et l'agroalimentaire : vers un nouvel agenda de recherche ? Une revue de la littérature. *Cahiers Agricultures*. Volume 21, Numéro 5, pp 293-301.

Rastoin, J.L., Gherzi, G. 2010. Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques, Paris, Qae

Wresinski, J. (ed.). 1987. Grande pauvreté et précarité économique et sociale, *Rapport au Conseil Économique et Social*, 10 et 11 février 1987.